

# Le problème de la fluoration de l'eau

## L'état de la situation au Québec

Par la présente, nous souhaitons vous informer que la Direction de la santé publique du Québec (DSP) fait pression actuellement sur les villes pour que d'ici cinq ans, au moins 50% de l'eau potable de la province soit fluorée, dans le but de réduire la carie dentaire, surtout chez les enfants défavorisés.

Or le fluorure ajouté à l'eau est une substance plus toxique que le mercure et de nombreuses études scientifiques démontrent des effets nocifs pour la santé et l'environnement.

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement classe le fluorure comme produit chimique « persistant », « biocumulatif » (qui s'accumule dans l'organisme) et « toxique ». Environnement Canada le classe comme « déchet dangereux » et Transport Canada, en tant que « marchandise dangereuse » !

Aimeriez-vous avoir le droit de choisir de consommer ou non cette substance ? Le fait est que la DSP souhaite l'imposer à toute la population, sans consultation publique citoyenne ni débat démocratique.

C'est pourquoi des citoyen-ne-s, des experts, ainsi que des groupes sociaux et environnementaux se sont regroupés afin de prévenir et d'exiger l'abolition de la fluoration de l'eau potable au Québec. Une telle démarche s'inscrit au coeur d'un effort collectif visant à obtenir une eau de consommation saine pour tous.

Non seulement l'efficacité de la fluoration de l'eau est remise en question, mais en plus cette mesure ne résout en rien les inégalités sociales. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé ne reconnaît qu'une réduction de 15% de la carie dentaire, alors qu'une étude nous révélait dès 1987 que la province canadienne la moins fluorée est celle où l'on observe le moins de caries au pays : "*Les résultats d'une étude menée en Colombie-Britannique, où seulement 11% des communautés fluorent l'eau de consommation, démontrent des taux moyens de carie inférieurs à ceux des provinces où 40 à 70% de la population boit de l'eau fluorée. Comment peut-on l'expliquer ?... Les arrondissements scolaires ont récemment rapporté que l'on retrouve le moins de caries là où l'eau est totalement non fluorée.*"

Réf.: Gray, AS. (1987). Fluoridation: Time for a New Base Line? *Journal of the Canadian Dental Association*. 10: 763-765.

Comment expliquer une si faible réduction si, comme le suggèrent les promoteurs de la fluoration, celle-ci est censée réduire la carie de 60% ? Par ailleurs, une étude commandée par le gouvernement de l'Ontario révèle que : "*En termes absolus, l'impact [de la fluoration] n'est pas grand. Statistiquement parlant, il est souvent non significatif et pourrait n'être d'aucune importance clinique.*"

Réf. : Locker, D. (1999). Benefits and Risks of Water Fluoridation. An Update of the 1996 Federal-Provincial Subcommittee Report. Prepared for *Ontario Ministry of Health and Long Term Care*.

En 2007, quatre chercheurs italiens en médecine dentaire viennent planter un autre clou dans le cercueil de la fluoration. Ils affirment dans *Clinical Oral Investigations (2007)*: "*Il est désormais admis que l'effet systémique du fluorure est limité pour prévenir la carie dentaire.*" En bref, il est inutile d'avaler du fluorure. Ils ajoutent: "*Plusieurs études menées dans des communautés fluorées et non fluorées ont suggéré que cette méthode de distribution du fluorure pourrait être inutile pour la prévention de la carie dentaire, spécialement dans les pays industrialisés où les taux de carie sont maintenant faibles.*"

Concernant les villes où la fluoration a cessé, ils écrivent: "*Ces découvertes indiquent que l'interruption de la fluoration de l'eau n'a pas d'impact négatif sur la prévalence de la carie.*" Finalement, ils admettent que la fluoration ne réduit pas les inégalités sociales entre les populations riches et pauvres.

Dans un rapport de 400 pages publié en mars 2006 [1], la prestigieuse Académie nationale des sciences des États-Unis, confirme que les niveaux autorisés de fluorure dans l'eau potable peuvent engendrer une surdose de fluorure et qu'ils contribuent à une augmentation des taux de fracture des os, de dommage aux dents et aux articulations (arthrite). Dans ce même rapport, on admet également que l'eau fluorée est possiblement liée à des troubles neurologiques (QI réduit chez les enfants, démence, syndrome de Down, maladie d'Alzheimer), du système endocrinien (glandes thyroïde et pituitaire), du système immunitaire (affecte la moelle des os, là où sont produites les cellules immunitaires), du système digestif, de l'appareil génital, de organes internes (foie et reins), et qu'elle pourrait exacerber les effets synergiques de l'aluminium et du fluorure, le diabète et le cancer.

En novembre 2006, l'Association dentaire Américaine (ADA) [2] explique que les bébés doivent fortement réduire leur apport en fluorure. Cette note, qui informe les membres de l'ADA, mais non le public, recommande d'adopter des mesures en vue de "*simplement et efficacement réduire l'apport en fluorure durant la première année de la vie des bébés*". L'une de ces mesures concerne le besoin d'aviser les parents **d'éviter l'utilisation de l'eau fluorée du robinet dans les préparations pour bébés**. Dans ces conditions, comment est-il possible de continuer à promouvoir l'eau fluorée pour tous, sans exception aucune ? (Notez que, depuis, le Ministère ontarien de la santé a émis ces mêmes recommandations.)

Ces enfants que l'on veut aider en sont ainsi réduits, avec le reste de la population, à constamment ingérer de petites doses répétées de fluorure toxique, et ce, pendant toute leur vie. Or, nous savons que 50% du fluorure ingéré ne quittera jamais le corps humain, car le fluorure est une substance biocumulative et persistante. En conséquence, on estime que près de 30% des enfants sont désormais affectés par la fluorose dentaire (taches et marbrures sur les dents causées par le fluorure) (CDC 2005). Le pari très risqué que l'on semble vouloir prendre avec nos enfants, est que le fluorure arrive à perturber la croissance des cellules des dents, sans affecter d'aucune manière le cerveau, les glandes et organes du corps humain.

Voilà pourquoi en avril 2008, la ville de Québec a mis fin à la fluoration de l'eau, suivant l'exemple de Montréal, de Vancouver et de 98% de l'Europe, invoquant l'absence de consensus scientifique et en accord avec le principe de précaution. Depuis, seulement 3% du Québec boit une eau fluorée.

Nous vous invitons à bien vouloir prendre connaissance de la documentation incluse dans les cahiers ci-joints, afin de pouvoir faire un choix éclairé lorsque vous serez appelés à vous exprimer sur la question controversée de la fluoration de l'eau.

Pour en savoir plus, veuillez svp consulter le site web d'information *Action Fluor Québec*, associé au regroupement de citoyens et d'experts, *Le Front Commun Pour Une Eau Saine (FCES)*: [www.qvq.ca/afq](http://www.qvq.ca/afq)

#### **Contact :**

Action Fluor Québec : [info@qvq.ca](mailto:info@qvq.ca)

Monsieur Gilles Parent, expert du FCES : (514) 747-2259

Amis de la Terre de Québec : (418) 524-2744, [info@atquebec.org](mailto:info@atquebec.org)

#### **Références :**

[1] National Research Council, NRC report 2006 :

<http://www.fluoridealert.org/health/epa/nrc/excerpts.html>

[2] Bassin, E.; Wypij, D.; Davis, R.; Mittleman, M.. Age-specific Fluoride Exposure in Drinking Water and Osteosarcoma. *Cancer Causes and Control*, Volume 17, Number 4, May 2006, pp. 421-428(8).

[3] ADA e-gram, "Interim Guidance on Reconstituted Infant Formula", November 9, 2006

[http://www.ada.org/prof/resources/pubs/epubs/egram/egram\\_061109.pdf](http://www.ada.org/prof/resources/pubs/epubs/egram/egram_061109.pdf)